

## **Droit de réponse au préfet de Saône et Loire Gilets jaunes du Magny-Montceau (71)**

Monsieur le Préfet, après lecture de votre communiqué de presse de ce dimanche 30 décembre, nous nous interrogeons au Magny sur votre simulacre de colère pour les raisons suivantes :

Nous avons une organisation au sein des gilets jaunes du Magny qui nous a permis d'assurer une bonne partie de la sécurité du site sur les rassemblements des samedis. Ce service de sécurité interne avait été acté comme efficace par votre sous-préfet qui est venu en personne en apprécier le travail lors du 4<sup>ème</sup> acte. Néanmoins le lundi 17 décembre vous preniez personnellement la décision de faire raser ce lieu de rassemblement populaire. Il vous a été remonté par vos services de police, des renseignements généraux, et par nos communiqués de presse que par sanction de notre part, vous étiez désormais le seul responsable avec les forces de l'ordre de tout incident qui régnerait en marge des rassemblements. Assumez !

Les gilets jaunes du Magny ont indiqué par voie de presse que le rassemblement était cadré dans les horaires suivants : 8h00-17h00. Ce qui se passe après cet horaire n'est plus du ressort de la soixantaine de gilets jaunes qui s'investissent quotidiennement pour faire vivre leur mouvement. Cette information était également entre vos mains. Assumez !

Si sur plus de 500 manifestants samedi derniers, une vingtaine seulement a fait le choix de faire perdurer le filtrage sur la RCEA après 17h00, c'est leur problème. Ils en assument les conséquences et en prennent la responsabilité. Il nous apparait que les forces de l'ordre qui interviennent pour remédier à ces comportements de mise en danger d'autrui font plus de zèle en séquestrant en garde à vue la semaine dernière, une femme de 51 ans qui s'éloignait de ce lot de gens, un homme de 58 ans avec des problèmes cardiaque, et un jeune homme socialement fragile et traité pour trouble de bipolarité. En revanche lorsqu'il s'agit d'arrêter une vingtaine de personnes cagoulés cela semble leur paraître plus compliqué, mais au fond pourquoi les arrêter si cela peut vous permettre de vous justifier. Assumez !

Depuis le 17 novembre 2018 nous avons toujours communiqué sur notre volonté de garder un mouvement pacifique. La violence, les dégradations, et la mise en danger d'autrui ne sont pas dans notre politique de gestion du Magny.

**Au rond-point du Magny / Montceau-les-Mines (71), on pense donc on ne suit pas.**